Répertoire de la CREATION D'ENTREPRISE

sur le bassin d'Annonay



Petit guide à destination du porteur de projet

Annonay Rhône AGGLO

Avril 2024

Créer une entreprise peut être à la fois excitant et intimidant.
« Par où commencer ? », « Comment financer mon entreprise ? »,
« Quels sont les aspects juridiques à considérer ? »
De nombreux acteurs sont présents sur notre territoire pour vous accompagner : du développement de votre idée initiale jusqu'à la création de votre entreprise.
Ce guide à pour but de répertorier ces organismes, à chaque étape du processus, afin de vous orienter au mieux dans votre démarche de création

Alors n'hésitez plus!
Vivez votre projet en Ardèche verte!

SOMMAIRE

JE PASSE DE L'IDEE AU PROJETpage 1
JE FINANCE MON PROJET.....page 3
JE RECHERCHE UN LOCAL OU UN ESPACE DE TRAVAILpage 4
J'EFFECTUE LES DEMARCHES LEGALES.....page 4



Annonay Rhône AGGLO

JE PASSE DE L'IDEE AU PROJET

Je définis mon idée

Rechercher, formaliser son idée. Réfléchir à l'adéquation personne/projet

- définir le projet personnel de créateur
- analyser les contraintes et les exigences inhérentes au projet
- vérifier qu'il y a une cohérence entre le projet personnel et économique

Dispositif Activ'crea, ouvert aux demandeur d'emploi indemnisés ou non
Activ'Créa |Pôle emploi (pole-emploi.fr)

Réunion d'information collective de la CMA tous les 1er's jeudis du mois au Pôle entrepreneurial de Vidalon
Réunion d'information : création d'entreprise | Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes (cma-auvergnerhonealpes.fr)

10 clés pour entreprendre. Réunion d'information mensuelles dans les locaux de la CCI à Davézieux
10 clés pour entreprendre | CCI Ardèche (ardeche.cci.fr)

Je formalise mon projet

Aviser, s'informer pour réussir.
Procéder à une **étude de marché**, afin de :

- mieux connaître les grandes tendances et les acteurs de votre marché, et vérifier l'opportunité de vous lancer
- réunir suffisamment d'informations qui vont vous permettre de fixer des hypothèses de chiffre d'affaires
- faire les meilleurs choix commerciaux pour atteindre vos objectifs
- fixer, de la manière la plus cohérente possible, votre politique commercial
- apporter des éléments concrets qui vous serviront à établir un prévisionnel

5 jours pour entreprendre avec la CCI
5 jours pour entreprendre | CCI Ardèche (ardeche.cci.fr)

Stage de préparation à l'installation de la CMA

Formations à la création d'entreprise | Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes (cma-auvergnerhonealpes.fr)

Je crée dans ma région | Rejoignez la communauté des créatrices et créateurs d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes (jecreedansmaregion.fr)

Ambition Solution Création par la BGE
10 heures d'accompagnement entièrement pris en charge. Le dispositif a vocation à aider les futurs créateurs d'entreprises dans l'élaboration, la mise en forme et la compilation de leur business plan (: concurrence, clientèle, politique tarifaire, stratégie commerciale, budget prévisionnel, statuts…).
https://www.bge-aura.fr/formations/ambition-solution-creation/

Définir son modèle économique
Le formaliser dans un **prévisionnel** afin de s'assurer que son projet soit rentable.

Je trouve de l'aide pour concevoir un prévisionnel :

Je prends un premier rendez-vous gratuit avec un expert-comptable :

- via l'ordre des expert-comptable sur my business-story : Pour votre projet, faites-vous accompagner par un expert-comptable | Business story (business-story.biz)
- aux permanences gratuites du Pôle entrepreneurial de Vidalon : Expert-comptable - Annonay Rhône Agglo (Ardeche) (annonayrhoneagglo.fr)

Avec l'Adie : entreprendre c'est possible !

On vous aide à gérer votre entreprise | Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes (cma-auvergnerhonealpes.fr)

Je teste mon projet

Je me fais accompagner par un incubateur ou j'intègre une coopérative d'entreprise en contrat CAPE

Ronalpia en Ardèche - Ronalpia

Alter incub (projet collectif)

Pollen Scop Accueil | POLLEN, la Coopérative d'Activités et d'Entrepreneurs en Ardèche

Je demande un soutien financier et je recherche des garanties bancaires

Pour les commerces avec point de vente : Aide TPE , Montant de l'aide est de 20% des dépenses éligibles (dépense minimum subventionnable est de 10 000€ et maximum 50 000€). Montage des dossiers par CCI ou CMA
Conditionné à un cofinancement local (EPCI ou FEADER).

Quasi identique, Montant de l'aide est de 20% des dépenses éligibles (dépense minimum subventionnable est de 5 000€ et maximum 50 000€).
10% d'aide dans le cadre d'un projet de modernisation ou amélioration ou déménagement et 20% pour un projet de création
Dispositif Aides TPE - Annonay Rhône Agglo (Ardeche) (annonayrhoneagglo.fr)

Prêt d'honneur: 2000€ à 15 000€ à taux 0% sur une durée sur 2 à 5 ans sans garantie (complément d'un financement bancaire)
Prêt personnel à 0% de 1000€ à 8000€ sur 2 à 5 ans dans garantie. (Complément d'un financement bancaire)
Propose des garanties bancaires afin de favoriser l'accès à l'emprunt.
Par exemple, **garantie Egalité des Femmes** : femmes demandeuses d'emploi, créant leur entreprise peuvent se voir garantir 80% maximum du montant de l'emprunt dans la limite de 50 000€ de montant garanti.
Créateurs et Entrepreneurs - INITIACTIVE (initiactive2607.fr)

Dispositifs qui existent à destination des demandeurs d'emploi :
ACRE : exonération de cotisations sociales pendant 1 an
ARCE : pour un demandeur d'emploi qui touche l'ARE. Le montant de cette aide représente 45% de l'ARE qui lui reste à percevoir.
Les aides financières (création d'entreprise) |Pôle emploi (pole-emploi.fr)

- Prêt de 10 000€ remboursable de 3 à 36 mois, taux fixe de 7,50%.
- Prêt d'honneur : jusqu'à 3000€
 Financer mon entreprise jusqu'à 12 000 € - Adie

Prêt d'honneur 0% entre 15 000 € et 70 000 € sur 5 ans avec différé de 18 mois
Entreprendre | Reseau Entreprendre Drôme-Ardèche (reseau-entreprendre.org)

Prêt Artisan, un **prêt à taux zéro**, sans garantie personnelle ni frais de dossier, compris entre 3 000 et 20 000€, devant être complété par un financement bancaire classique.
Financements | Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes (cma-auvergnerhonealpes.fr)

JE RECHERCHE UN LOCAL ou UN ESPACE DE TRAVAIL

- Je me rapproche des professionnels de l'immobilier pour trouver le local en adéquation avec mon projet (emplacement, loyers…)
- Je contacte Annonay Rhône Agglo ou la Mairie via la/le chargé e de projet action cœur de ville ou la/le manager de centre-ville pour savoir si des locaux sont vacants et s'ils ne rentrent pas dans un dispositif de soutien (ex Créa'Cœur)

Pépinière des métiers d'art et de la création à Annonay - Annonay Rhône Agglo (Ardeche) (annonayrhoneagglo.fr)

- Je cherche sur des sites d'annonces des locaux disponibles (Le boncoin, Paru vendu …)

Web immo

- J'intègre une pépinière d'entreprises (si je remplis les conditions) ou un espace de coworking afin de bénéficier d'un loyer modéré et d'un équipement mutualisé et profiter de la mise en réseau.

Pôle entrepreneurial de Vidalon - Annonay Rhône Agglo (Ardeche) (annonayrhoneagglo.fr)

La Chapelle 2.0 - Espace de travail partagé en centre ville d'Annonay

La MAGMA, Tiers Lieu & coworking à Annonay - Ardèche

J'EFFECTUE LES DEMARCHES LEGALES

- Je détermine mon secteur d'activité (code APE) et je vérifie s'il rentre dans le cadre des professions réglementées, pour cela je me renseigne auprès des chambres consulaires :

CCI ARDÈCHE CMA Chambre de Métiers et de l'Artisanat AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- Je choisis mon statut juridique/ fiscal et mon régime d'imposition.

Si je crée une société je rédige les statuts et s'il y a des associés je rédige un pacte d'associés.
Pour cela je demande conseil à un expert- comptable ou à un avocat lors des permanences au Pôle entrepreneurial.
Expert-comptable - Annonay Rhône Agglo (Ardeche) (annonayrhoneagglo.fr)

Point justice économique - Annonay Rhône Agglo (Ardeche) (annonayrhoneagglo.fr)

- J'immatricule mon entreprise :

inpi A l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) : Portail e-procedures (inpi.fr)

Depuis le 1er janvier 2023, les formalités de création, de modification et de cessation d'activité doivent être réalisées en ligne sur le **guichet des formalités des entreprises**.
L'utilisation de ce « *guichet unique* » dématérialisé est désormais **obligatoire**. Il remplace les centres de formalités des entreprises (CFE) qui sont supprimés.
Le guichet concerne **toutes les entreprises**, quelle que soit leur forme juridique ou leur activité.